

13 avril 2011

**Déclaration de S.E. M. Joseph Deiss,
Président de la 65ème Session de l'Assemblée Générale,
à l'occasion de la rencontre avec le Groupe ad hoc sur la revitalisation**

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec grand plaisir et grand intérêt que je me joins aujourd'hui à votre Groupe ad hoc sur la revitalisation pour partager avec vous quelques vues sur cette importante question. Je remercie leurs Excellences les Ambassadeurs Dalius Čekuolis de Lituanie et Camillo Gonsalves de Saint-Vincent-et-les-Grenadines pour leur invitation. Je les félicite aussi de leur conduite efficace des travaux du Groupe.

Je l'ai dit à plusieurs reprises depuis le début de cette session : ma vision est celle de Nations Unies et d'une Assemblée générale fortes, qui soient le forum principal du débat global. J'ai constaté avec satisfaction que cette vision est largement partagée. Le fait que l'Assemblée générale ait adopté par consensus en décembre dernier une résolution parrainée par une centaine d'Etats Membres sur le rôle de l'ONU dans la gouvernance globale illustre l'importance du sujet.

Pour que l'Assemblée générale joue ce rôle central, pour qu'elle soit véritablement la pièce maîtresse de la gouvernance globale, il y a plusieurs dimensions à considérer.

Premièrement, il s'agit de positionner l'Assemblée générale parmi les acteurs de la gouvernance globale et d'en renforcer l'autorité et la visibilité.

D'une part, il s'agit de construire des ponts avec les acteurs de la gouvernance globale tels que le G20. Comme première mesure concrète, j'ai organisé des débats informels avant et après le sommet de Séoul. Je suis heureux que la construction de ponts entre les Nations Unies et le G20 continue cette année avec la Présidence française. Ainsi, le Ministre français de l'Agriculture a participé à une plénière informelle de l'Assemblée générale en février pour informer les Etats membres des priorités de la Présidence française du G20 en matière agricole et d'ici le Sommet de Cannes, en novembre, je compte bien qu'il y ait d'autres occasions de rapprocher le G20 de notre Assemblée. Ceci m'amène d'ailleurs à souligner combien la possibilité d'organiser des débats thématiques informels, prérogative qui a été octroyée au Président dans le cadre des travaux sur la revitalisation, est un excellent moyen de positionner l'Assemblée sur des thèmes d'actualité et d'en accroître ainsi la pertinence et la visibilité.

D'autre part, il s'agit d'assurer une bonne interaction de l'Assemblée générale avec les autres organes principaux des Nations Unies afin de gagner en cohérence, en coordination et en

complémentarité. J'ai eu, depuis mon entrée en fonction, des entretiens réguliers avec tous les Présidents du Conseil de Sécurité, ainsi qu'avec les Présidents de l'ECOSOC, du Conseil des droits de l'homme et de la Commission de consolidation de la paix. Le réexamen du travail de la Commission de consolidation de la paix a d'ailleurs bien montré l'importance d'une coordination étroite entre les organes impliqués pour le bon déroulement du processus. Il en va de même pour le réexamen du travail du Conseil des droits de l'homme qui est en cours. Une répartition des tâches a été nécessaire entre Genève et New York, ainsi qu'une synchronisation des efforts, qui ont été menés d'abord à Genève puis se terminent maintenant à New York. Nous avons tenu, avec le Président du Conseil et les co-facilitateurs, plusieurs réunions sur le sujet.

Une bonne interaction s'est aussi établie avec le Secrétaire général et son cabinet. Je me plais à souligner la grande disponibilité du Secrétaire général à informer l'Assemblée générale sur ses déplacements et activités à l'étranger et les questions d'actualité.

Une deuxième dimension de la revitalisation touche au respect que nous avons de l'Assemblée, en tant que lieu prééminent de réunion de la communauté internationale, et à l'esprit avec lequel nous faisons usage de cet instrument de débat. Plus nous traiterons, nous-mêmes, l'Assemblée avec sérieux, plus celle-ci gagnera en crédibilité et prestige vis-à-vis de nos partenaires.

A cet égard, le choix des sujets à l'agenda de nos discussions est fondamental. L'Assemblée doit être ancrée dans la réalité et traiter des sujets qui sont les préoccupations centrales du moment. Ceci est le meilleur moyen pour que l'Assemblée soit pertinente. L'expérience a d'ailleurs montré, cette année, une forte présence, à haut niveau, de toutes les délégations et la grande qualité des discussions lors des séances consacrées aux questions d'actualité, comme la situation en Haïti ou la suspension de la Jamahiriya arabe libyenne du Conseil des droits de l'homme.

Nous devons éviter que la procédure et la routine deviennent des facteurs de blocage et empêchent d'agir rapidement pour traiter les affaires. Un agenda trop chargé risque de nuire à la qualité du débat ; il faut s'interroger sur la nécessité de continuer à traiter de certains sujets d'année en année ou sur la possibilité d'opérer des regroupements. De même, l'organisation de trop nombreuses réunions de haut niveau dilue l'attention qui leur est portée et rend difficile la participation des chefs d'Etat et de gouvernement à chacune d'elles. Les efforts faits par le deuxième comité pour rationaliser son agenda me semblent particulièrement intéressants et je suis persuadé que ceci est un exemple à suivre par notre Assemblée.

Nous devons aussi accorder davantage d'attention au suivi de nos décisions et à leur mise en œuvre. Trop souvent, nos résolutions restent lettre morte.

Il y a des aspects plus anecdotiques, mais qui comptent pour l'efficacité du travail. Ainsi, au risque de paraître pédant, j'ai insisté, dès le début de cette 65ème session, pour que les réunions commencent à l'heure et je crois que c'est apprécié. Ceci est important pour la fiabilité de l'Assemblée et le respect des participants. Nous devons encore faire un effort pour tenir les délais dans lesquels nous accomplissons le travail, attendre jusqu'aux premières heures du 24 décembre jette un certain discrédit sur l'institution.

Enfin, en ce qui concerne le bureau du Président de l'Assemblée générale, mon prédécesseur a fait plusieurs recommandations très utiles. Je vous invite à considérer ces propositions.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

L'initiative est entre vos mains. Je suis confiant de votre volonté d'insuffler à l'Assemblée un véritable esprit de dialogue et d'écoute et d'en faire un instrument fort au service de la communauté des Nations.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne discussion.